

Des écarts de langage coûteux

Châtel-Saint-Denis » Vingt jours-amende avec sursis et une amende ferme de 300 francs: les écarts de langage d'un septuagénaire de Châtel-Saint-Denis lui ont valu une condamnation par le Ministère public fribourgeois pour diffamation et menaces.

Vers la fin juin 2017, le septuagénaire a hurlé en accusant un homme de lui avoir volé une grosse somme d'argent. Encore solidement accroché à son idée fixe trois jours plus tard, l'excité a menacé de mort son supposé voleur et sa famille, lui disant qu'il allait «tous les abattre» et que son adversaire «ne reverrait pas sa mère vivante». Fâchée et inquiète, la victime

de ces excès de langage a porté plainte une semaine plus tard.

Au final, il s'est avéré que l'accusation de vol ne reposait sur rien. Au contraire des menaces, rendues vraisemblables par le fait que l'homme détenait chez lui deux fusils, deux mousquetons, une carabine et des munitions qui auraient pu lui permettre de les mettre à exécution. En vertu de quoi la police a séquestré les armes avant qu'un malheur se produise. Il appartiendra au service juridique de la police cantonale de se prononcer sur une éventuelle restitution. »

ANTOINE RUF

Une nouvelle cuisine pour le Cycle

Bulle » La cuisine du Cycle d'orientation (CO) de Bulle aura bientôt des installations flambant neuves. Hier soir, les délégués de l'association des communes de la Gruyère pour l'école du CO du district ont approuvé à la quasi-unanimité (une abstention) la rénovation de la cafétéria pour un montant de 7.7 millions de francs. Les travaux permettront à la cuisine qui fournit les repas pour le CO de La Tour et bientôt pour le nouveau CO de Riaz de se conformer aux exigences en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

«C'est une rénovation nécessaire après les travaux effectués en 2012-

2013 (classes et enveloppe) et en 2016-2017 (piscine et chauffage à distance)», a expliqué le préfet de la Gruyère, Patrice Borcard. «Nous allons pouvoir achever la mise à niveau d'un bâtiment construit il y a quarante ans. Il ne sera pas neuf, mais presque neuf», a-t-il ajouté.

Le montant voté permettra aussi d'assainir les sanitaires du bâtiment ou encore d'aménager un accès handicapés à tous les locaux. Les problèmes d'odeur générés par l'air vicié seront aussi résolus grâce à la construction d'une extraction sur le

toit. Les travaux devraient débuter en juin prochain pour se terminer en deuxième partie de l'année 2020. Pour les communes, les frais liés à ces travaux débuteront en avril 2019.

Enfin, ce fut aussi l'occasion pour Patrice Borcard d'indiquer avoir trouvé une solution quant aux recours admis sur l'appel d'offres pour les chapes du chantier du CO de Riaz. Un consortium d'entreprises effectuera les travaux et, selon le préfet, le retard va être rattrapé. De quoi assurer l'ouverture du nouveau bâtiment pour la rentrée prochaine. »

GUILLAUME CHILLIER

Bientôt retraité, Charly Haenni accède à la présidence de l'Hôpital intercantonal de la Broye

«L'hôpital entre dans l'âge adulte»

« PROPOS RECUEILLIS PAR
CHANTAL ROULEAU

Engagement » Bien connu au sein du monde politique fribourgeois dans lequel il a évolué jusqu'en 2008, le Broyard Charly Haenni prend sa retraite professionnelle en avril prochain, à l'âge de 61 ans. S'il prévoit de s'accorder plus de temps pour «prendre soin de son esprit et de son corps», soit cultiver sa passion de la lecture, jouer au golf et faire du vélo, il ne compte pas se reposer pour autant. Membre du conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) depuis 2014, il vient d'être nommé par les Conseils d'Etat fribourgeois et vaudois à sa présidence. Il succède ainsi à Susan Elbourne Rebet pour un mandat de quatre ans. Sa place, laissée vacante, sera quant à elle reprise par Nataly Viens Python, directrice de la Haute Ecole de santé de Fribourg.

Parmi les chantiers qui attendent le Fribourgeois: la mise en œuvre de la stratégie 2017-2022 et le lancement des travaux de construction d'un nouvel établissement de soins aigus à Payerne dont le coût est estimé à plus de 50 millions de francs.

Comment voyez-vous le rôle de président du Conseil d'établissement?

Charly Haenni: Le président doit faire office de moteur, de modérateur et de rassembleur. Le rôle du conseil d'établissement est d'ancrer la position de leader de l'HIB, en mettant notamment en application la stratégie 2017-2022. J'ai eu le cœur de participer à la construction d'une organisation intercantonale de santé où l'on met le patient au centre de la chaîne de soins. Nous avons la volonté d'être un hôpital de référence et de proximité pour tous les Broyards.

Vous avez participé à la création de l'HIB en 1999. Comment l'établissement a-t-il évolué depuis?

Le chemin parcouru est extraordinaire. A cette époque, on ne donnait pas cher de la survie des hôpitaux de Payerne et d'Estavayer-le-Lac. Il fallait trouver une solution pour garder un établissement de qualité dans la Broye, mais créer une institution intercantonale n'était pas gagné. Pour illustrer l'état d'esprit de l'époque, je citerai feu le député Louis Duc qui avait dit: «Pour transférer les malades des soins aigus à Payerne en réadaptation à Estavayer, vous devez prendre un fourgon cellulaire». La situation a bien changé aujourd'hui.

Epidémie, conflits et départs en chirurgie, licenciement du directeur... Les périodes houleuses se sont succédées.

En près de vingt ans, il y a eu de bonnes choses et de moins bonnes choses. Aujourd'hui, l'établissement est arrivé à maturité. Il a connu une crise d'adolescence qui a été gérée. Il est prêt à entrer dans l'âge adulte.

L'hôpital continue néanmoins de trainer

une mauvaise réputation. Comment changer cela?

Il y a des critiques sur l'image de l'établissement, mais il faut tordre le cou à ces critiques. Nous sommes régulièrement comparés avec les autres établissements de santé sur des éléments concrets. Les résultats sont en général toujours bons. Des enquêtes de satisfaction sont en outre menées auprès des patients. Celles-ci ont démontré que 95% d'entre eux estiment que les soins sont satisfaisants à excellents.

Il n'y a pourtant que 60% des patients de l'HIB qui viennent de la Broye.

Nous cherchons effectivement à améliorer le taux de captation des Broyards. Cette situation dépend notamment de la position géographique de la région. Pour quelqu'un habitant à Faoug, il est plus facile d'aller à Fribourg, alors que ceux de

Moudon iront plus facilement à Lausanne. Il y a en revanche de plus en plus de gens qui viennent de l'extérieur.

Nous entendons aussi souvent dire qu'il est difficile d'attirer de bons médecins...

C'était le cas autrefois, notamment pour des questions de réputation mais aussi parce que la Broye est une région que l'on considère comme étant excentrée. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, nous l'avons remarqué lors des dernières recherches d'emploi. Nous recevons un bon nombre de postulations. La région est maintenant plus accessible et l'HIB est attractif pour les médecins.

«Le président doit faire office de moteur, de modérateur et de rassembleur»

Charly Haenni

Charly Haenni prend à 61 ans une retraite anticipée et va consacrer environ une journée par semaine à la présidence de l'HIB. Charly Rappo

BIO EXPRESS

1956
Naissance le 28 novembre.

Depuis 1978
Employé de la Vaudoise Assurances dont il devient membre du comité de direction en 2009. Il prend sa retraite en avril prochain.

1978 à 1992
Arbitre de football.

1978 à 1996
Conseiller communal à Vesin puis syndic dès 1982.

1991 à 2008
Député au Grand Conseil fribourgeois qu'il préside en 2003.

2007
Candidat au Conseil national.

L'HIB a bouclé sur un déficit en 2016 pour la première fois en douze ans. Est-il possible de retrouver des chiffres noirs, sachant que l'adhésion du personnel à la convention collective de travail coûtera 500 000 francs de plus par an et qu'en plus, l'hôpital doit être rénové et agrandi pour un montant de 50 millions de francs?

Le défi sera principalement de diminuer la durée moyenne des séjours tout en accueillant plus de patients. Le déficit en 2016 était de 220 000 francs sur un total de 96 millions, soit 0,3%. Cela correspond à un manque à gagner de 200 patients, ce qui représente moins d'un cas par semaine par service. En 2017, ces 200 cas ont été retrouvés. L'objectif évident est l'équilibre financier et pour moi, dans cet équilibre, on trouve le financement des nouvelles infrastructures. L'échéance pour ouvrir le nouvel hôpital à Payerne et améliorer les installations à Estavayer-le-Lac est de 2021-2022 et nous allons y arriver. Les deux cantons ont d'ailleurs donné leur aval au projet d'investissement. »